

Le 6 septembre 2024

:

BULLETIN de PARTICIPATION

Sortie Festive au Cabaret l'Extravagance à Notre Dame d'Oé (37) – jeudi 21 novembre 2024 -

Nous vous proposons de participer à cette journée :

Après un déjeuner dansant, animé par une chanteuse, le Cabaret l'Extravagance présente sa revue de Music-Hall scintillante et envoûtante... »Illusion». [Site >>https://www.extravagance.fr/](https://www.extravagance.fr/)

L'organisation et le transport en car sont assurés par « Seb'Evasion » (présentation jointe avec menu).

Les conditions sont les suivantes :

* départ de Zone République Poitiers –6 rue des entrepreneurs (anciennement Voyages Bertrand), l'horaire sera précisé ultérieurement.

Nom.....Prénom.....

Tel fixe : Tel Portable.....

Adresse courriel :

Départ/Retour : Zone REPUBLIQUE POITIERS

S'inscrit (rayez les mentions inutiles) :

Seul (e) OUI NON

Avec son « conjoint » adhérent OUI NON

Avec son « conjoint » non adhérent OUI NON

Avec un ou des invités OUI NON

Pour les invités préciser leurs nom et prénom

* prix Adhérent AMICALISTE : 82 € par personne.

* prix INVITE : 94 € par personne.

Important :

Dans le mois précédent l'évènement, seule une annulation avec justification médicale pourra être remboursée par Seb'Evasion

En espérant vous compter parmi nous....

Si vous êtes intéressés par cette journée originale

Le bulletin de participation est à retourner à :

Jean LACOUA

24 rue des Pommiers 86280 Saint Benoît - Tel 0954969408 – mel : lacoua.jean@wanadoo.fr, accompagné de votre chèque, qui sera encaissé le 12 novembre, à l'ordre de l'

« Amicale des Retraités de LCL - Le Crédit Lyonnais du Poitou » avant le :

27 septembre 2024 dernier délai

OU si vous préférez.....

Règlement par virement au compte de l'association

IBAN	FR50 3000 2078 0000 0079 0882 M39
Code B.I.C	CRLYFRPP

Bien préciser votre nom dans le libellé informatique du VIR et adresser par mail ou courrier à Jean Lacoua votre bulletin d'inscription

Fait à.....le..... Signature

.../...

.../...

Les informations personnelles portées sur ce bulletin sont nécessaires pour votre participation. Elles font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement.